

D'AGRICULTURE

ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. V.

MONTREAL, JUILLET 1882.

No. 6

L'abondance de matières pour ce numéro nous force de remettre au mois prochain la publication de correspondances importantes, etc.

Ordre des matières.

Assemblée législative — quatrième rapport du comité permanent de l'agriculture, immigration et colonisation.....	81
L'avenir de la sucrerie en Canada.....	82
Nouvelles sucreries en Allemagne.....	82
Exposition internationale d'animaux, à Hambourg, en 1883. (Voir annonce).....	82
Honneur au mérite.....	82
L'association américaine pour l'avancement de la science.....	82
Fabrication du fromage.....	82
Confection du beurre. (<i>Réponse à Alphonsine</i>).....	83
L'ensilage au Canada.....	83
HORTICULTURE.—Arrosements.....	85
ARBORICULTURE.—Semis d'arbres forestiers.....	86
DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.—Le percheron (avec gravure).....	87
Le cheval normand (percheron).....	89
A propos de moutons (avec gravure).....	89
Viticulture. Vignes en pots (avec gravure).....	90
ECHO DES CERCLES.—Colonisation, p. 90; Le blé d'automne, p. 90; Cercle agricole de Normandin, p. 90; Betterave à sucre au Saguenay, p. 91; L'instruction agricole—rapports excellents du cercle agricole de l'Ancienne Lorette, p. 91; Tabac canadien, p. 92; Cercle de Deschambault, p. 92; Cercle agricole de Sherbrooke, p. 92; Sainte-Perpétue, p. 93; Saint-Aubert, p. 93; Saint-George, Beauce, p. 93; Hébertville, p. 94; Plantation des vergers, p. 94.	94
NÉCROLOGIE—James Vick.....	94

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Quatrième rapport du Comité permanent de l'Agriculture, Immigration et Colonisation.

Québec, 10 mai 1882.

Votre comité a l'honneur de faire rapport que, son attention ayant été attirée sur le fait que certaines difficultés et malentendus regrettables existaient dans les relations du conseil d'agriculture et aussi entre le directeur de l'agriculture et quelques-uns des officiers du dit conseil d'agriculture, difficultés et malentendus qui sont une entrave au bon fonctionnement du dit conseil, votre comité a cru de son devoir d'assigner devant lui le secrétaire du conseil, M. Georges Leclerc, et M. E. A. Barnard, directeur de l'agriculture et rédacteur du Journal d'Agriculture, afin de se renseigner sur la nature de ces difficultés et y chercher un remède;

Qu'après avoir entendu les explications données par ces messieurs et celles qu'ont bien voulu lui donner l'honorable commissaire de l'agriculture et son député, M. Lesage,

Considérant que, dans un pays aussi vaste que le nôtre, présentant des contrastes aussi frappants que ceux qui existent entre le climat de la Gaspésie et celui des Cantons de l'Est, la culture du sol doit se faire dans des conditions trop différentes et en suivant des systèmes trop variés pour qu'il soit possible d'appliquer un seul et même système d'agriculture à toute la province;

Que, pour aider le conseil d'agriculture à rendre justice à toutes les parties, et pour rendre plus efficaces les mesures adoptées par lui pour l'encouragement de l'agriculture, le conseil devrait être composé de manière à représenter toutes

les régions agricoles de la province, et que la sub division de la province en districts judiciaires pourrait servir de base pour fixer la représentation de nos différents intérêts agricoles.

Que pour ces raisons votre comité exprime respectueusement l'opinion qu'il est désirable :

- 1° Que le conseil d'agriculture soit réorganisé de manière à ce qu'il contienne un représentant pour chacun des districts judiciaires de la province, résidant dans le dit district, à être nommé par le gouvernement, et dix membres, ou moins, choisis parmi les agronomes les plus distingués de la province;
- 2° Que le siège du conseil soit fixé à Québec et que le bureau du dit conseil soit aussi transféré à Québec;
- 3° Que le commissaire et le député-commissaire de l'agriculture soient *ex officio* membres du dit conseil;
- 4° Qu'aucun des règlements du dit conseil d'agriculture ne soit mis à exécution avant qu'il ait été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Votre comité est aussi d'opinion que le système d'exposition régionale, ayant pour effet de mettre en contact les cultivateurs de plusieurs comtés, aura d'excellents résultats, et il en recommande l'adoption, dans les cas où la distance ne le rendra pas impraticable.

Votre comité a aussi étudié l'importante question des meilleurs moyens à adopter pour promouvoir l'industrie laitière en cette province. Sur demande de votre comité, M. S. M. Barré, directeur de l'école de laiterie de Sainte-Marie de la Beauce, lui a donné d'intéressants détails sur cette industrie et lui a soumis, en même temps, un mémoire contenant un résumé des suggestions qu'il croit les plus propres à faire progresser cette importante industrie.

Votre comité, sans vouloir se prononcer sur le mérite de toutes les suggestions contenues dans ce mémoire, croit néanmoins devoir les soumettre avec le présent rapport à la considération de votre honorable chambre.

DR. L. DUHAMEL.

Président *pro-temp.*

Ste-Marie, Beauce, 1^{er} mai 1882.

A l'honorable Comité d'Agriculture de l'assemblée législative de Québec.

Messieurs,

“ Dans le but de promouvoir l'amélioration et le progrès de l'industrie laitière de cette province, j'ai l'honneur de vous soumettre les suggestions suivantes ” :

- 1° Prendre les moyens d'améliorer les constructions utilisées comme beurrieres et fromageries, en les rendant plus efficaces contre les changements atmosphériques;
- 2° Propager les connaissances utiles et nécessaires à l'établissement de beurrieres et fromageries, par des publications et des conférences publiques;
- 3° S'assurer les services d'un professeur ambulant, pour enseigner la fabrication du fromage par le procédé *Cheddar* dans nos fromageries actuelles et en même temps faire l'inspection et un rapport sur l'état de chacune;
- 4° Recommander au département de l'agriculture et des travaux publics l'impression de cédules ou formules de comptabilité faciles à